

# LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique**  
des syndicats de l'enseignement public

N°324  
31 Janvier 2022  
ISSN 1245-0286

[www.frontunique.com](http://www.frontunique.com)

***Pour que le congrès national de la FSU décide de retirer la signature sur l'accord dit de protection sociale complémentaire (PSC)***

## ***Intervention de la représentante du courant Front unique à l'ouverture du 10ème congrès de la FSU à Metz***

Camarades,

Le 26 janvier, la ministre de la fonction publique, et du blocage du point d'indice, Amélie de Montchalin a recueilli la signature de toutes les organisations syndicales sur l'accord dit de protection sociale complémentaire.

Par un tweet, elle a célébré l'événement en le qualifiant de "victoire historique" et a fait publier une photo où on voit cette ex-cadre d'AXA entourée par tous les représentants syndicaux.

Oui, camarades ! Jour d'allégresse pour De Montchalin, pour le gouvernement Macron, pour le MEDEF. Jour de sinistre défaite pour la classe ouvrière, et le prolétariat dans son ensemble. Mais une défaite singulière puisque les travailleurs n'ont pas même eu leur mot à dire ou la possibilité de combattre, la défaite étant scellée par la signature des dirigeants syndicaux unanimes.

Il faut d'ailleurs le dire : cette signature s'est faite dans le dos des syndiqués qui pour leur immense majorité n'ont pas été informés des enjeux et qui ont souvent découvert, lorsque des militants les en ont informés, la signature de leur organisation dans la manifestation du 27 Janvier

Il est inutile de rentrer dans le menu détail de l'accord.

Il suffit de dire qu'instaurant l'obligation de contracter une protection sociale complémentaire, il pose le cadre indispensable pour le transfert jusqu'à liquidation complète de la Sécurité Sociale au profit des assurances privées.

Il suffit de dire qu'il pose le principe de la rupture du lien intergénérationnel puisque la cotisation des retraités – à laquelle l'Etat ne contribuera pas - pourra se monter jusqu'à 175 % de la « cotisation d'équilibre ».

Il suffit de dire que l'accord instaure non seulement une inégalité entre actifs et retraités mais même entre fonctionnaires des différents ministères, puisque le montant de la dite cotisation dépendra du contrat particulier passé dans tel ou tel ministère avec tel ou tel assureur en fonction de la pyramide des âges, du ratio actifs/ retraités.

Avec cet accord une nouvelle vanne est ouverte pour le flot ininterrompu d'attaques pour la destruction complète de la Sécurité sociale.

Notre Sécu, cette institution ouvrière, résultat du combat glorieux de la classe ouvrière de ce pays à la libération.

Il n'est pas étonnant que le 24 Janvier, quelques jours après l'annonce de la signature de la direction de la CGT, Geoffroy de Roux de Bézieux présente le « programme » du Medef pour l'après présidentielles.

Dans ce programme : le maître mot : baisser le coût du travail, c'est à dire augmenter l'exploitation de la force de travail.

Et pour ce faire, encore et toujours, en finir avec les cotisations patronales, avec le salaire différé ; Ainsi en rend compte Le Monde :

« Le mouvement d'employeurs milite également pour un allègement du coût du travail, l'idée étant de remplacer des contributions patronales par des « prélèvements fiscaux » (CSG ou TVA) »

Les candidats aux présidentielles favoris du MEDEF avaient comme de juste précédé les désirs de celui-ci.

Macron avait lui même déclaré qu'il fallait « cesser de faire porter la protection sociale sur le travail » ( il faut comprendre cesser de faire financer la protection sociale sur les cotisations patronales, salaire différé et socialisé).

Pécresse propose, quant à elle, d'augmenter les salaires par diminution des cotisations.

Pour tous , leur seul mot d'ordre : « La Sécurité Sociale doit être détruite »

Il n'est pas étonnant non plus que dans le même temps, le Conseil d'orientation des retraites – avec l'ensemble des directions syndicales – soit saisi de l'étude « des conséquences du passage de l'âge légal de la retraite à 64 ans ».

Le chemin des prochaines contre réformes doit être dès maintenant pavé, et pour ce faire, il faut associer étroitement les directions syndicales.

Alors, camarades ! Nous avons entendu cette rhétorique consternante.

« Nous signons, mais nous sommes contre ! » « Nous signons, mais nous continuerons le combat ».

« Nous signons mais nous conservons notre objectif du 100 % Sécu ».

Quelle mascarade !

L'accord, c'est l'accord 100 % destruction de la Sécurité Sociale.

Les travailleurs jugent sur les faits : les dirigeants signent c'est à dire qu'ils approuvent.

Tout le reste est littérature.

Dans un peu plus de deux mois, auront lieu les présidentielles.

Tous les travailleurs savent qu'ils ne peuvent rien espérer de ces élections car c'est le produit de décennies de trahisons des partis qu'ils ont dans le passé portés au pouvoir et qui ont avec constance pris en charge les exigences de la bourgeoisie.

Mais les travailleurs savent aussi que ces élections vont constituer une rampe de lancement pour porter à un niveau inédit les attaques tous azimuts contre leurs acquis, comme contre ceux de la jeunesse.

Notre congrès n'a pas à lui seul les moyens de renverser les rapports de force.

Mais il peut prendre les mesures immédiates de rupture avec le gouvernement Macron.

Il peut de manière immédiate se disposer contre l'offensive qui se prépare en prenant position, en rejetant l'ensemble des projets de contre réformes d'ores et déjà annoncées.

Il peut pour ce faire s'appuyer sur la volonté des travailleurs de résister, dont par exemple témoigne la participation massive au 13 Janvier

Il est scandaleux que quelques jours avant l'ouverture de notre congrès, instance souveraine de notre fédération, la direction, pour apporter au gouvernement sa signature ait court-circuité notre congrès et bafoué les mandats fédéraux adoptés à Clermont-Ferrand en décembre 2019.

Le congrès peut et doit légitimement décider que la FSU retire sa signature de l'accord PSC !